

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 31/01/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
31 janvier 2024

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Bruno DUJARDIN, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Frédéric PRIVET, Gérard RITZ, Christophe SONREL, René WAGNER

Mandat de procuration : Jean-Claude BAZIN à Dominique FOINANT, Fabrice BOYER à Jacques LAVOIL, Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Olivier MARTET à Christophe SONREL, Bruno MINUTIELLO à Gérard RITZ, Bernard MULLER à Philippe ARNOULD, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX

Absents : Dominique GEORGE, Christian GEX, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Thierry MERCIER, Matthieu SIGIEL

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno DUJARDIN

Membres présents.....18
Absents ayant donné mandat de procuration.....7
Absents.....6
Votants.....25

Délibération 2024 012

MOBILITE

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	7	25	0	0	0

Mobilité : Adhésion à l'association « Vélo et Territoires »

Vélo & Territoires est une association composée de 213 collectivités adhérentes mobilisées dans une dynamique collégiale pour **construire la France à vélo en 2030**.

En rejoignant ce **réseau national reconnu** pour le développement du vélo, le Pays du Lunévillois accédera à une **expertise sur le vélo** et bénéficiera d'une **caisse de résonance** en France et en Europe.

Quelques exemples concrets des avantages que permet l'adhésion à Vélo & Territoires :

- **Une veille et un relais prioritaire des actualités et financements nationaux et européens**
- **Un espace adhérent avec un accès à la documentation de référence (fiches-action, supports de présentation, fiches techniques...)**
- **La production de cartes vélo personnalisées et de comparaison avec les territoires voisins**
- **Des échanges de bonnes pratiques sur le forum de discussions et un relais des appels à expériences**
- **L'accès à des argumentaires politiques efficaces, des chiffres clés et des atlas vélo régionaux**
- **Des annuaires (élus, techniciens, bureaux d'études, solutions vélo)**
- **Le suivi du Schéma national des véloroutes, des schémas régionaux et départementaux**

Le montant de l'adhésion pour le PETR du Pays du Lunévillois s'élèverait à 890 € (500€ + 0.005€/habitants).

Pour rejoindre Vélo & Territoires, il convient également de désigner un représentant élu titulaire ainsi qu'un suppléant. Il est proposé de nommer :

- Monsieur Philippe ARNOULD comme élu titulaire
- Monsieur Philippe DANIEL comme élu suppléant

Après présentation du vice-président, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **APPROUVE** l'adhésion à l'association « Vélo et Territoires »
- **VALIDE** la nomination de Philippe ARNOULD représentant titulaire et Philippe DANIEL représentant suppléant
- **AUTORISE** le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget 2024 et suivants

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 8 février 2024
Philippe DANIEL,
Président.

